

# COMMUNE D'ALBERTVILLE

## COMPTE RENDU

### SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

**DU 10 FÉVRIER 2020**



VU, POUR AFFICHAGE,

LE MAIRE



## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

### DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

#### SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FÉVRIER 2020

Le dix février deux mille vingt à dix-huit heures, les membres du conseil municipal d'Albertville, convoqués le 4 février 2020, se sont réunis dans la salle du conseil municipal à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de monsieur Frédéric BURNIER FRAMBORET, maire d'Albertville.

Étaient présents : Frédéric BURNIER FRAMBORET, maire  
Catherine TERRAZ, Jean-François BRUGNON, Jacqueline ROUX, Pascale MASOERO, Hervé BERNAILLE, Valérie ROUGERON, Jean-Pierre JARRE, Bérénice LACOMBE, Josiane CURT, Maurice MONTJOVET, Jean MARTINATO, Marie-Christine VANHOUTTE, Aziz ABBAS, Chloé CHENAL, Muriel THEATE, Lysiane CHATEL, Nathalie LAISSUS, Alain MOCELLIN, , Esman ERGUL Noëlle AZNAR MOLLIEUX, Philippe PERRIER, Dominique RUAZ, Claude BESEVAL, Laurent GRAZIANO, Claudie LEGER, Michel BATAILLER

Étaient excusés :  
Fabrice ZANIVAN qui a donné pouvoir à Valérie ROUGERON  
Marie Agnès LEROUX qui a donné pouvoir à Catherine TERRAZ  
Valérie AINAUD qui a donné pouvoir à Michel BATAILLER  
David GUILLOT qui a donné pouvoir à Esman ERGUL  
Pierre POINTET

Était absent :  
Mustapha MARJI

Le quorum étant atteint (27 personnes) le conseil peut valablement délibérer sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, maire.

Chloé CHENAL est désignée secrétaire de séance.

Conformément au code général des collectivités territoriales, la séance a été publique et le compte-rendu affiché dans les délais légaux.

#### **APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER 2020**

#### **LE PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER 2020 EST APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

#### **COMMUNICATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FÉVRIER 2020**

#### **1° Projet d'écoliers et de collégiens autour du mât olympique**

#### **2° Nouvelle voirie : rue des tirailleurs sénégalais, nom proposé par les élèves du lycée Jean Moulin**

### **3° Centre socioculturel – Agrément de la Caisse d’allocations familiales de la Savoie**

Catherine TERRAZ

Le centre socioculturel municipal a déposé en décembre une demande d’agrément auprès de la Caisse d’Allocations Familiales de la Savoie.

Le nouveau projet d’animation globale est agréé pour les 4 prochaines années, soit la durée maximale.

Le projet d’animation collective famille, qui constitue un sous ensemble indissociable des centres sociaux, est validé pour 2 ans renouvelables.

Cet agrément n’est pas qu’une simple reconnaissance du travail accompli par le collectif associant très largement les habitants.

Il garantit à la municipalité un soutien financier important de la CAF pour la période 2020-2023, ce qui facilitera la mise en œuvre des actions préconisées dans les meilleures conditions.

L’aide de la CAF est d’environ 90 000 € par an, auxquels s’ajoutent environ 20 000 € de prestations de services liées à l’activité réelle et à des actions spécifiques conventionnées, comme le lieu d’Accueil Enfants Parents, le Contrat Local d’Accompagnement à la Scolarité ou le point relais CAF.

Dès 2020, l’équipe du CSC va consolider son pôle famille et déployer des temps de rencontres avec les Albertvillois sur l’ensemble de la ville afin d’être à l’écoute de toute la population et de coconstruire les actions de demain en lien et en cohérence avec les actions portées par la ville et par l’ensemble des partenaires locaux.

### **4° Décisions du maire**

Hervé BERNAILLE

#### **DÉCISIONS CONCERNANT LE DÉPÔT DES DEMANDES D’AUTORISATIONS D’URBANISME**

N° Dossier	Demandeur	Détail projet	Date dépôt	Adresse terrain
PD07301120D4002	COMMUNE D ALBERTVILLE	Démolition de 2 garages	24/01/2020	Avenue Jean Moulin
PD07301120D4001	COMMUNE D'ALBERTVILLE	Démolition murette	24/01/2020	Place Biguet
DP07301120D5010	COMMUNE D'ALBERTVILLE	Réalisation d'une clôture sans muret	24/01/2020	Avenue Jean Moulin

#### **DÉCISION DE DÉFENDRE EN JUSTICE ET DÉSIGNATION D’UN AVOCAT**

##### **Par décision en date du 21 janvier 2020,**

désignation de Maître Nicolas POLUBOCSKO, avocat à Paris, pour assurer la représentation de la commune dans l’affaire qui l’oppose à Madame Anne-Marie LAZZARIMA.

requête contre la commune d’Albertville demandant l’annulation de l’arrêté du Maire d’Albertville PC07301119D1009 en date du 2 août 2019 et ensemble la décision du Maire en date du 15 novembre 2019 rejetant le recours gracieux formé par les requérants.

## DÉCISIONS CONCERNANT LA CONCLUSION ET LA RÉVISION DU LOUAGE DE CHOSSES POUR UNE DURÉE N'EXCÉDANT PAS DOUZE ANS

Date décision	Bénéficiaire	Adresse	Durée	Nature des locaux	Conditions
23/01/20	DOLCE VITA	MONTEE A HUGUES EX MAT 19 Montée Adolphe Hugues	01/01/20 31/12/20	Salle de stockage de 50,35 m <sup>2</sup>	Gracieux
03/12/20	L'ATELIER DE MES AMIS	MAISON DES ASSOCIATIONS 21 Rue G. Lamarque	01/01/20 31/12/22	Local stockage box n°10 dans le local de rangement n°2 4,20 m <sup>2</sup>	13,65 €
01/02/20	MOUVEMENT VIE LIBRE	MAISON DES ASSOCIATIONS 21 Rue G. Lamarque	01/02/20 31/12/22	Bureau n°216, 2ème étage de 18 m <sup>2</sup>	295,20 €
03/02/20	Ball Trap club Albertville	ESPACE ASSOCIATIF 21 Rue des Fleurs	01/02/20 31/12/20	Bungalow C Locaux N°25 – 12,54 m <sup>2</sup>	37,36 €
06/01/20	Hélène RICHER	EEEEFVS 45 avenue Jean Jaurès	01/01/20 Fin des travaux réaménagement Espace santé	1 <sup>er</sup> étage – bureaux 1 et 2 – LOT 80 1 bureau de 27,48 m <sup>2</sup> n°1 1 bureau de 21,54 m <sup>2</sup> n°2 116,45 m <sup>2</sup> de locaux partagés : accueil secrétariat, dégagement, sanitaires Surface retenue pour loyer et charges 87,84 m <sup>2</sup>	702,72 € TTC/mois + charges
26/12/19	CLUB DE PLONGÉE SOUS MARINE	ESPACE ASSOCIATIF 21 Rue des Fleurs	01/01/19 31/12/19	Bungalow C Locaux N°24 et 25 – 23,91 m <sup>2</sup>	76,51 €
18/12/19	ORIANNE RENOUX	PLACE DE CONFLANS 2 place de Conflans	18/12/19 17/12/20	Local commercial de 46,20 m <sup>2</sup>	206,00 €
20/12/19	COMITE DES FÊTES	CENTRE JOSEPH BUET 2 Rue Pargoud	01/01/20 31/12/23	1 bureau de 17 m <sup>2</sup> au 1 <sup>er</sup> étage	Gracieux
20/12/19	COMITE DES FÊTES	ESPACE ASSOCIATIF 21 Rue des Fleurs	01/01/20 31/12/20	Bungalow C Local double N°18 et 19 – 23,91 m <sup>2</sup>	77,71 €
26/12/19	CAF	ESPACE ASSOCIATIF 21 Rue des Fleurs	01/01/20 31/12/20	Bâtiment B 36,40 m <sup>2</sup> Module 2 – 12,49 m <sup>2</sup> Module 4 – 12,54 m <sup>2</sup> Module 4 bis – 11,37 m <sup>2</sup>	118,30 €
23/12/19	JARDINS FAMILIAUX	MAISON DES ASSOCIATIONS 21 Rue G. Lamarque	01/01/20 31/12/22	Bureau n°213, 2ème étage de 18 m <sup>2</sup>	295,20 €
06/01/20	EMRA	SALLE RENE CASSIN Sous sol niveau 1	01/01/20 31/12/20	234,30 m <sup>2</sup> soit : 24,69 m <sup>2</sup> de stockage 209,62 m <sup>2</sup> de bureau/salle répétition	3 518,01 € Charges comprises
26/12/19	CSF	MONTEE A HUGUES EX MAT 19 Montée Adolphe Hugues	01/01/20 31/12/20	170,34 m <sup>2</sup> dont consistant en 72,41 m <sup>2</sup> de stockage 97,93 m <sup>2</sup> de ludothèque	558,20 €
07/01/20	ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DES PORTUGAIS	126 Rue des Usines	01/01/20 31/12/23	Locaux de 120,25 m <sup>2</sup> 113,44 m <sup>2</sup> x 10,70 € + 6,81 m <sup>2</sup> x 3,25 €	1 116,37 € Hors fluides
13/01/20	GROUPE FOLKLORIQUE DE CONFLANS	Maison Perrier de la Bâthie 8 Place de de Conflans	01/01/20 31/12/20	1 local de stockage de 25,50 m <sup>2</sup> + salle partagée Claude Léger gratuite	82,88 €
20/01/20	SKI CLUB BELLE ÉTOILE	CENTRE JOSEPH BUET 2 Rue Pargoud	01/01/20 31/12/20	74,20 m <sup>2</sup> dont 1 bureau de 19,40 m <sup>2</sup> 1 bureau de 46,10 m <sup>2</sup> 1 local de stockage de 8,70 m <sup>2</sup> 1 salle de réunion partagée avec tous les clubs	1 102,48 € Charges comprises
07/01/20	UCAA	CENTRE JOSEPH BUET 2 Rue Pargoud	01/01/20 31/12/23	1 bureau de 12,50 m <sup>2</sup> au 1 <sup>er</sup> étage 1 cave de 12,44 m <sup>2</sup>	Gracieux
10/01/20	ALLUMES DU CHROME	ESPACE ASSOCIATIF 21 Rue des Fleurs	01/01/20 31/12/20	Bâtiment C Local de stockage de 11,32 m <sup>2</sup> Simple n°23	36,79 €
27/12/19	THÉÂTRE DU SYCOMORE	ESPACE ASSOCIATIF 21 Rue des Fleurs	01/01/20 31/12/20	Locaux de stockage de 53,14 m <sup>2</sup> Module triple 20, 20 bis et 21 - 40,65 m <sup>2</sup> + module simple 22 – 12,49 m <sup>2</sup>	172,71 €
10/01/20	ROUE LIBRE	ESPACE ASSOCIATIF 21 Rue des Fleurs	01/01/20 31/12/20	Bungalow Iris Bâtiment C – 37,74 m <sup>2</sup> Module N°12 – 12,54 m <sup>2</sup> Module double N°13 et 14 - 25,20 m <sup>2</sup>	122,66 €
13/01/20	UDAF	ECOLE VAL DES ROSES 13 Av du Val des Roses	01/01/20 31/12/20	Appartement « neutre » de type F4, situé au 1 <sup>er</sup> étage, D'une superficie d'environ 69 m <sup>2</sup>	1 131,60 € Charges comprises
19/12/20	ASSAU	GYMNASSE PARC H. DUJOL 624 Avenue Joseph Fontanet	01/01/20 31/12/20	Salle de réception de 56 m <sup>2</sup> Un bureau de 20 m <sup>2</sup>	Gracieux
03/01/20	AVANT GARDE	GYMNASSE PLAINE CONFLANS 13 Rue Lieutenant Eysseric	01/01/20 31/12/20	Un bureau de 18,20 m <sup>2</sup> Locaux stockage 18 et 1,25 m <sup>2</sup>	Gracieux
10/01/20	RYTMIQUE AERO GYMNASTIQUE	GYMNASSE PLAINE CONFLANS 13 Rue Lieutenant Eysseric	01/01/20 31/12/20	Un local stockage 14 m <sup>2</sup>	Gracieux
13/01/20	TENNIS DE TABLE ALBERTVILLE	GYMNASSE PLAINE CONFLANS 13 Rue Lieutenant Eysseric	01/01/20 31/12/20	Un local de 12 m <sup>2</sup> cuisine/bar Un bureau de 8 m <sup>2</sup> Un local de stockage de 6 m <sup>2</sup>	Gracieux
07/01/20	MA CHANCE MOI AUSSI	LES COLOMBES 11 Chemin des Esserts	01/01/20 31/12/20	Bureaux de 130,24 m <sup>2</sup> 1 secrétariat de 16,57 m <sup>2</sup> 2 salles d'attente de 20,62 m <sup>2</sup> et 31,65 m <sup>2</sup> 4 bureaux de 16,32 m <sup>2</sup> , 8,60 m <sup>2</sup> , 11,92 m <sup>2</sup> , 7,64 m <sup>2</sup> 1 débarras de 5,03 m <sup>2</sup> 2 wc de 1,25 m <sup>2</sup> et 0,92 m <sup>2</sup> 1 sanitaire de 5,39 m <sup>2</sup> 1 chaufferie de 2,70 m <sup>2</sup> 1 sas de 1,63 m <sup>2</sup>	Gracieux
20/12/20	APFA	MAT PLAINE CONFLANS 208 Av du Pont de Rhonne	01/01/20 31/12/20	Garage pour stockage 12 m <sup>2</sup>	39,00 €
17/01/20	CROIX ROUGE	CENTRE JOSEPH BUET 2 Rue Pargoud	01/01/20 31/12/20	282,65 m <sup>2</sup> de locaux soit : 238,24 m <sup>2</sup> de bureaux 44,41 m <sup>2</sup> de stockage	3 957,19 € Charges comprises
07/01/20	TRANS SERVICE ASSOCIATION	CHEMIN DE L'OLIVET 120 Chemin de l'Olivet	01/01/20 31/12/20	Locaux de 257,20 m <sup>2</sup> 1 bureau de 35,42 m <sup>2</sup> 1 bureau de 12,74 m <sup>2</sup> 1 salle de 53,39 m <sup>2</sup> 1 cuisine de 9,76 m <sup>2</sup> Sanitaires de 20,53 m <sup>2</sup> Entrée de 10,96 m <sup>2</sup> Hangar de 114,40 m <sup>2</sup>	Gracieux
10/01/20	ACAMTARE	ESPACE ASSOCIATIF 21 Rue des Fleurs	01/01/20 31/12/20	Bâtiment C Local de stockage de 50,31 m <sup>2</sup> Double n°10 et 11 – 25,11 m <sup>2</sup> Double n°15 et 16 – 25,20 m <sup>2</sup>	163,51 €
29/01/20	SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE	CHEMIN DE L'OLIVET 120 Chemin de l'Olivet	01/01/20 31/12/20	RDC : 1 local de stockage de 92,66 m <sup>2</sup> 1 entrée de 10,90 m <sup>2</sup> 1 <sup>er</sup> étage : 1 bureau de 14,77 m <sup>2</sup> 1 bureau de 14,35 m <sup>2</sup> 1 bureau de 22,81 m <sup>2</sup> 1 bureau de 23 m <sup>2</sup> Sanitaires de 1,52 m <sup>2</sup> Escalier/couloir de 17,65 m <sup>2</sup>	Gracieux
03/12/19	L'ATELIER DE MES AMIS	MAISON DES ASSOCIATIONS 21 Rue G. Lamarque	01/01/20 31/12/22	Local stockage box n°10 dans le local de rangement n°2 – 4,20 m <sup>2</sup>	13,65 €
07/01/20	CLUB DE PLONGÉE SOUS MARINE	ESPACE ASSOCIATIF 21 Rue des Fleurs	01/01/20 31/12/20	Bungalow C Locaux N°24 – 11,37 m <sup>2</sup>	36,95 €

**DÉCISIONS CONCERNANT LA PRÉPARATION, LA PASSATION, L'EXÉCUTION ET LE  
RÈGLEMENT DES MARCHÉS ET DES ACCORDS-CADRES  
DU 11/12/2019 AU 07/02/2020**

Code	Objet	Niveau d'organisme	Type de contrat	Forme de marché	Titulaire	Montant HT initial
M319018	Installation et maintenance de contrôle d'accès hors bâtiments	MAIRIE D'ALBERTVILLE	Accord-cadre	A bons de commande	NAUSIRIATECH	82 000,00

### **5° Remerciements des associations**

Jacqueline ROUX

Le club de boxe française remercie la municipalité pour le soutien technique, logistique apporté pour l'organisation du gala boxe française du 18 janvier 2020.

## **DÉLIBÉRATIONS**

### **1-1 Dénomination de commune touristique - Renouvellement**

Demande auprès du Préfet de la Savoie du renouvellement de la dénomination de commune touristique qui arrivera à expiration le 20 avril 2020.

#### **DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

-----

### **2-1-1 Arlysère - Convention commune d'Albertville/Arlysère - Prestations diverses de services – Avenant 1**

Approbation et autorisation de signature de l'avenant 1 à la convention de prestations de services réciproques entre la ville d'Albertville et la communauté d'agglomération Arlysère.

#### **DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

-----

### **2-1-2 CIAS Arlysère - Convention commune d'Albertville/CIAS Arlysère - Prestations diverses de services – Avenant 1**

Approbation et autorisation de signature de l'avenant 1 à la convention de prestations de services réciproques entre la ville d'Albertville et le CIAS Arlysère.

#### **DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

-----

### **2-2-1 Convention de mise à disposition ancien bâtiment SAMSE à la pétanque Albertvilloise**

Approbation de la convention de mise à disposition à titre gracieux de locaux dans l'ancien bâtiment SAMSE au profit de l'association pétanque Albertvilloise, le temps que l'association puisse intégrer la nouvelle halle sportive prochainement réalisée dans l'enceinte de la ZAC du parc olympique.

## **DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

-----

### **2-2-2 Bail précaire MAM Les Loupiots**

Mise à disposition de l'association MAM LES LOUPIOTS des anciens locaux de la halte garderie Les Colombes, sous la forme d'un bail précaire d'un an moyennant un loyer annuel de 8 400 € HT.

Approbation et autorisation de signature du bail précaire.

## **DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

-----

### **2-2-3 Eclairage public chemin de Chalaison - Convention de mandat de la mission de maîtrise d'ouvrage entre la commune d'Albertville et la commune de Mercury**

Approbation et autorisation de signature de la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage par la commune valant convention financière pour l'éclairage public chemin de Chalaison.

## **DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

-----

### **2-3-1 Régularisation de la voirie au Reidier – Désaffectation et déclassement du domaine public d'une partie de l'ancien chemin au Reidier - Acquisitions, cessions et servitudes avec les riverains**

Désaffectation au service public communal d'une partie de l'ancien chemin du Reidier et déclassement du domaine public communal

Approbation de l'opération foncière avec Madame et Monsieur Vincent FALCOZ demeurant au Reidier 73200 Albertville, à savoir :

- acquisition communale de 211 m<sup>2</sup> issus des parcelles cadastrées section E 874 et E 893 (teinte jaune = emprise b+d+f) au prix de 4 642 € ;
- cession communale de 45 m<sup>2</sup> (teinte rose) issus de l'ancien chemin au prix de 990 € ;
- établissement d'une servitude de passage au profit de la commune pour permettre l'accès au bassin souterrain situé sur l'emprise foncière à céder.

Approbation de l'opération foncière avec Madame Fanny LASSAUCE et Monsieur Quentin ANCEAU demeurant au Reidier 73200 Albertville, à savoir :

- cession communale de 45 m<sup>2</sup> (teinte bleu) issus de l'ancien chemin au prix de 990 € ;
- établissement d'une servitude de passage au profit de la commune pour permettre l'accès au bassin souterrain situé sur l'emprise foncière à céder.

Approbation de l'acquisition communale de 1 m<sup>2</sup> issu de la parcelle cadastrée section E 1324 (teinte rouge = emprise b) au prix de 22 € appartenant à Madame et Monsieur Guy MARCHAND demeurant au Reidier 73200 Albertville ;

Approbation de l'acquisition communale de 85 m<sup>2</sup> issu de la parcelle cadastrée section E 891 (teinte verte = emprise b+c) au prix de 1 870 € appartenant à la copropriété « RIGAUD/MARCHAND » sise le Reidier 73200 Albertville.

## **DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

-----

### **3-1-1 Convention d'objectifs avec la confédération syndicale des familles (CSF) – Avenant 2**

Approbation du versement d'une subvention de 20 335 euros à l'association Confédération syndicale des familles pour l'année 2020 et autorisation de signature de l'avenant correspondant.

**DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**  
-----

**3-1-2 Convention d'objectifs avec l'association l'amicale du personnel Ville d'Albertville – Avenant 2**

Approbation du versement d'une subvention de 94 700 euros à l'association l'Amicale du Personnel-Ville d'Albertville pour l'année 2020 et autorisation de signature de l'avenant correspondant.

**DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**  
-----

**Michel BATAILLER a quitté momentanément la séance  
Le quorum est réapprécié : 26 personnes**

**3-1-3 Convention d'objectifs avec l'ASSAU Handball**

Approbation du versement d'une subvention de 27 748 euros à l'ASSAU HANDBALL pour l'année 2020 et autorisation de signature de la convention correspondante.

**DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**  
-----

**Michel BATAILLER a rejoint la séance  
Le quorum est réapprécié : 27 personnes**

**3-1-4 Convention de partenariat avec le Club alpin français**

Approbation du versement d'une subvention de 6 929 euros au Club alpin français et autorisation de signer la convention de partenariat pour une durée d'un an.

**DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**  
-----

**Jacqueline ROUX, Pascale MASOERO, Claudie LEGER, Aziz Abbas et Alain MOCELLIN ont quitté momentanément la séance.  
Le quorum est réapprécié : 22 personnes**

**3-1-5 Convention d'objectifs avec le Grand Bivouac – Avenant 3**

Approbation du versement d'une subvention de 80 000 euros à l'association Le Grand Bivouac d'Albertville pour l'année 2020 et autorisation de signature de l'avenant correspondant.

**DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**  
-----

**Jacqueline ROUX, Pascale MASOERO, Claudie LEGER, Aziz Abbas et Alain MOCELLIN ont rejoint la séance.  
Le quorum est réapprécié : 27 personnes**

**3-1-6 Convention d'objectifs avec le comité des fêtes – Avenant 2**

Approbation du versement d'une subvention de 72 000 euros à l'association Le Comité des fêtes d'Albertville pour l'année 2020 et autorisation de signature de l'avenant correspondant.

## **DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

-----

### **3-1-7 Convention d'objectifs avec l'association Jazzbertville – Avenant 3**

Versement d'une subvention de 70 000 euros pour l'organisation de l'Albertville Jazz Festival.

Signature de l'avenant n°3 à la convention d'objectifs.

## **DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

-----

### **3-1-8 Convention avec l'association chat libre d'Albertville**

Approbation du versement d'une subvention de 10 000 euros à Chat Libre pour l'année 2020 et autorisation de signature de la convention correspondante.

## **DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

-----

**Jean-François BRUGNON, Bérénice LACOMBE et Maurice MONTJOVET ont quitté momentanément la séance.**

**Le quorum est réapprécié : 24 personnes**

### **3-1-9 Convention d'objectifs avec la Mission Locale Jeunes Albertville-Tarentaise**

Approbation du versement d'une subvention de 44 000 euros à l'association Mission locale jeunes Albertville-Tarentaise :

- 35 000 euros pour le fonctionnement du Point Information Jeunesse (PIJ) ;
- 9 000 euros affectés au renforcement de l'offre en chantiers éducatifs dans le cadre du contrat de Ville.

Et autorisation de signature de la convention correspondante.

## **DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

-----

**Jean-François BRUGNON, Bérénice LACOMBE et Maurice MONTJOVET ont rejoint la séance.**

**Le quorum est réapprécié : 27 personnes**

### **3-1-10 Subventions de fonctionnement et par action 2020 aux associations**

Budget prévisionnel global des subventions aux associations : 745 000 euros.

La somme totale attribuée à ce jour s'élève à **744 261** euros, répartie selon le tableau joint en annexe.



SECTEURS	Subventions 2020
ACTION SOCIALE	60 445 €
ANCIENS COMBATTANTS	3 365 €
CULTURE ET PATRIMOINE	145 190 €
CONTRAT DE VILLE	28 396 €
EDUCATION / VIE SCOLAIRE	1 300 €
ENVIRONNEMENT / CADRE DE VIE	14 550 €
EVENEMENTIEL	154 000 €
JEUNESSE	35 800 €
LOISIRS	2 000 €
RELATIONS INTERNATIONALES ET JUMELAGES	4 100 €
RESSOURCES HUMAINES	94 700 €
SPORT	200 415€
<b>TOTAL</b>	<b>744 261 €</b>

D'autres subventions pourront être attribuées en cours d'année en fonction des projets que la Ville souhaitera accompagner.

**DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**  
-----

**3-1-11 Subvention d'investissement de 1 550 euros à l'association Albertville nature orientation**

Approbation du versement d'une subvention exceptionnelle d'investissement de 1 550 euros à Albertville Nature Orientation pour lui permettre d'acquérir le matériel nécessaire au développement de son activité.

**DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**  
-----

**3-2 Convention de partenariat pour la promotion du don de sang**

Approbation et autorisation de signature d'une convention de partenariat pour l'année 2020 avec l'Établissement Français du sang et l'association l'amicale des donateurs de sang bénévoles d'Albertville pour encourager les habitants à donner leur sang.

**DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**  
-----

**3-3 Festival des jardins alpestres – Concours de création de jardins éphémères**

Troisième édition les 16 et 17 mai autour du pouvoir des plantes.  
A l'issue de la réalisation des jardins, un jury décernera le prix du jury, d'un montant de 4 000 €.  
La Ville offre également la possibilité à des établissements scolaires dispensant des formations liées au paysage (Bac pro, BTS...) de réaliser un petit jardin éphémère sur le site du festival.

Approbation et autorisation au maire à signer les conventions avec les candidats retenus au concours de création de jardins éphémères  
Approbation et autorisation au maire à signer les conventions avec les établissements scolaires  
Accord pour la prise en charge financière par la ville du prix au lauréat du concours.

**DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**  
-----

**Jean-Pierre JARRE quitte momentanément la séance.  
Le quorum est réapprécié : 26 personnes**

**3-4 Archives – Approbation d'une convention de dépôt entre la commune d'Albertville et la maison des jeux olympiques**

La Maison des jeux olympiques propose de déposer ses archives auprès des archives municipales. Le fonds qui n'est pas clos, fera l'objet de versements réguliers d'archives au fur et à mesure de l'achèvement de leur durée d'utilité administrative. Le dépôt initial à prévoir en 2020 couvre la période 1992-2019 et représente environ 13 mètres linéaires.

Approbation et autorisation de signature d'une convention de dépôt d'archives de la Maison des Jeux olympiques auprès des archives municipales.

**DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**  
-----

**Jean-Pierre JARRE rejoint la séance.  
Le quorum est réapprécié : 27 personnes**

**4-1 Modification du tableau des effectifs**

A compter du 1<sup>er</sup> mars 2020 : création d'un poste de brigadier chef principal à temps complet au sein du service police municipale.

A compter du 1<sup>er</sup> avril 2020 : création d'un poste d'adjoint administratif territorial à temps non complet (18H00) au sein du secteur des salles municipales.

**DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**  
-----

**5-1 Droits et tarifs 2019-2020 – Tarifs Citadelle de Conflans**

Approbation des tarifs de la Citadelle pour la saison 2020-2021, applicables du 01/05/2020 au 30/04/2021.

**CITADELLE DE CONFLANS**

**GRILLE TARIFAIRE DU 1<sup>er</sup> MAI 2020 JUSQU'AU 30 AVRIL 2021**

TARIFS A LA CHAMBRE	2020/2021	TARIFS A LA CHAMBRE Week end ski	2020/2021	TARIFS GROUPE (pour des groupes de + de 15 p)	2020/2021
1 ou 2 personnes	79,00 €	1 ou 2 personnes	110,00 €	Chambre single en tarif groupe	65,00 €
Tarif partenaire	57,50 €	3 personnes	130,00 €		
3 personnes	92,00 €	4 personnes	140,00 €		
4 personnes	115,00 €	5 personnes	150,00 €		
5 personnes	136,00 €				

  

RESTAURATION	2020/2021	LOCATION DE SALLES	2020/2021
Petit déjeuner	8,50 €	Location salle/jour	150,00 €
Restaurant (plat, dessert, café)/pers	15,00 €	Location salle/jour (tarif partenaire au minimum 5 locations dans l'année)	85,00 €
Restaurant (plat, dessert, café + 1/4 de vin)/personne	18,00 €	Collation séminaire/personne (une pause à 10 h et une l'après midi)	4,00 €
Menus sportifs (viande blanche, légumes, supplément pâtes)	15,00 €	Pause accueil viennoiserie	4,00 €
Paniers pique-nique (bouteille eau, chips, salade, sandwich rôti, fruits, fromage individuel, biscuit sec)	8,00 €		

**DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

-----

**5-2 Budget principal - Amortissement facultatif de travaux de rénovation énergétique des bâtiments**

Proposition pour le budget principal de la commune :

- d'étendre le principe de l'amortissement budgétaire aux travaux de rénovation énergétique de nos bâtiments suivants :
  - isolation extérieure et des combles du bâtiment de La Poste de 2017, d'une valeur estimée à 155 481 € ;
  - rénovation de la toiture et isolation des combles de l'école maternelle du Val des Roses de 2017, d'une valeur estimée à 124 420 € ;
  - rénovation de la toiture et isolation des combles de l'école élémentaire du Champ de Mars de 2017, d'une valeur estimée à 159 987 € ;
- de retenir la durée d'amortissement de 20 ans pour ces composants du patrimoine communal, compte-tenu de la durée d'usage de nos bâtiments ;
- de dire que le budget primitif 2020 tient compte des 21 990 € d'amortissement correspondant à ces travaux.

**DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

-----

**5-3 Budget annexe du parc de stationnement – Budget primitif 2020**

Approbation du budget primitif 2020 du budget annexe du parc de stationnement, qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 192 445 € pour la section de fonctionnement et 5 000 € pour la section d'investissement.

**DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

-----

#### **5-4 Budget annexe du centre international de séjour – Budget primitif 2020**

Approbation du budget primitif 2020 du budget annexe du centre international de séjour, qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 66 000 € pour la section de fonctionnement et 4 581 € pour la section d'investissement.

#### **DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

-----

#### **5-5 Budget annexe de la cuisine centrale - Budget primitif 2020**

Approbation du budget primitif 2020 du budget annexe de la cuisine centrale, qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 852 084 € pour la section de fonctionnement et 121 400 € pour la section d'investissement.

#### **DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

-----

#### **5-6 Budget annexe des locations de locaux professionnels à TVA - Budget primitif 2020**

Approbation du budget primitif 2020 du budget annexe des locations professionnels soumis à TVA, qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 906 697 € en fonctionnement et 588 402 € en investissement.

#### **DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

-----

#### **5-7 Budget annexe des opérations d'aménagement – Budget primitif 2020**

Approbation du budget primitif 2020 des opérations d'aménagement qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 20 000 € pour la section de fonctionnement et 10 000 € pour la section d'investissement.

#### **DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

-----

#### **5-8 Budget annexe du réseau de chaleur – Budget primitif 2020**

Approbation du budget primitif 2020 du budget annexe du réseau de chaleur, qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 969 924 € pour la section de fonctionnement et de 739 200 € pour la section d'investissement.

#### **DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

-----

#### **5-9-1 Autorisation de programme/crédits de paiement - Aménagement urbain du quartier de l'Hôtel de ville 2016–2019 – Modification**

Extension du périmètre de cette autorisation de programme n°2016-03 à 2016-2020, au vu du calendrier des travaux de rénovation du bâtiment des poids et mesures ;

Augmentation du montant de l'AP/CP de 481 579 € à 523 777 €, soit + 42 198 € pour lesdits travaux ;

Modification de la répartition des crédits de paiement à due concurrence de ce montant, telle que présentée dans le tableau ci-après :

Opération n°2016-03	Montant global de l'AP en euros TTC	Réalisé antérieur hors reports	CP 2019 yc reports	CP 2020
Aménagement urbain du quartier de l'Hôtel de ville - Chapitre 23 – immobilisations en cours	523 777 €	198 069,72 €	255 707,28 €	70 000,00 €

Le budget primitif 2020 du budget principal tient compte des crédits de paiement 2020.

### **DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

-----

#### **5-10 Budgets annexes – Subventions d'exploitation et avances remboursables 2020 du budget principal**

Octroi de subventions d'exploitation du budget principal 2020 de la commune à certains de ses budgets annexes de services administratifs comme suit :

- 170 000 € au budget annexe des locations de locaux professionnels à TVA ;
- 10 000 € au budget annexe des opérations d'aménagement ;

Octroi d'une avance remboursable du budget principal 2020 de la commune à certains de ses budgets annexes de services administratifs comme suit :

- 129 500 € au budget annexe des locations de locaux professionnels à TVA ;
- 10 000 € au budget annexe des opérations d'aménagement ;

Octroi de subventions d'exploitation du budget principal 2020 de la commune à nos budgets annexes de services à caractère industriel et commercial comme suit :

- 140 000 € au budget annexe du réseau de chaleur ;
- 63 000 € au budget annexe du centre international de séjour ;
- 55 400 € au budget annexe du parc de stationnement.

### **DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

-----

#### **5-11 Subvention au centre communal d'action sociale**

Approbation du versement au CCAS d'Albertville d'une subvention de fonctionnement de 100 000 euros en 2020, inscrite au budget primitif de la commune (chapitre 65), dans l'attente de la reprise de ses excédents antérieurs.

### **DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

-----

#### **5-12 Budget principal de la ville – Vote des taux d'imposition 2020**

Maintien des taux d'imposition des contributions directes à leurs niveaux actuels à savoir :

- 12,78 % pour la taxe d'habitation ;
- 17,37 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties ;
- 75,26 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

### **DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

-----

### **5-13 Budget principal de la ville - Budget primitif 2020**

Approbation du budget principal pour l'année 2020 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 22 563 080 € en fonctionnement et 7 988 376 € en investissement.

**DÉLIBÉRATION ADOPTÉE A LA MAJORITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMES  
avec 6 VOTES CONTRE  
et 4 ABSTENTIONS**

-----

**L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ LA SÉANCE EST LEVÉE A 20H15**